Questions orales

La crédibilité du ministre et de son gouvernement est en jeu. Ils nous ont répété à maintes et maintes reprises que le gouvernement s'est engagé à offrir des programmes de formation et de recyclage. Si tel est le cas, peut-il expliquer pourquoi les directeurs généraux ont adressé le 20 décembre 1991 une note de service aux gestionnaires de secteur de tout le pays pour leur demander de préparer des plans d'urgence pour trois scénarios: 1. une réduction de 20 p. 100; 2. une réduction de 35 p. 100; et 3. une réduction de 50 p. 100 des fonds destinés à la formation axée sur la collectivité.

• (1430)

Le ministre peut-il expliquer cette contradiction? Pourquoi dit-il une chose à la Chambre tandis que ses gestionnaires de secteur se font dire tout autre chose au niveau opérationnel?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Monsieur le Président, j'ai ici une liste des investissements que nous avons faits au niveau de la formation de nos travailleurs: des programmes tels que, développement d'emplois, 257 millions en 1991; développement des collectivités, 150 millions; intégration professionnelle, 412 millions. Nous avons octroyé, monsieur le Président, des soutiens de revenu de l'ordre de 19 milliards l'an passé. Et ce que nous essayons de faire, c'est s'assurer de bâtir une économie qui permettra à nos travailleurs de pouvoir se trouver un emploi, et nous n'avons pas l'intention de couper nos programmes.

[Traduction]

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, le ministre des Finances est un hypocrite. Il prétend à la Chambre que son gouvernement s'est engagé à offrir des programmes de formation.

J'aimerais qu'il ait le courage de se lever pour expliquer aux milliers de gens qui comptent sur ces programmes pourquoi le gouvernement a décidé de réduire de 100 millions le budget consacré à la formation axée sur la collectivité, pourquoi le gestionnaire de secteur de la région de Toronto a écrit dans une note de service datée du 10 janvier 1992: «Nous serons forcés de mettre fin à certains projets à cause des restrictions budgétaires»?

Le ministre des Finances peut-il expliquer à ces gens, qui sont désespérément en quête d'un emploi et qui veulent recevoir une formation pour pouvoir occuper ces 300 000 postes vacants dont le ministre a parlé hier, pourquoi il réduit les fonds qui leur sont destinés? Peut-il

expliquer pourquoi il réduit de 100 millions de dollars le budget de la formation axée sur la collectivité?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Monsieur le Président, nous avons investi l'an passé 3 milliards de dollars pour pouvoir faire la formation de nos travailleurs, et nous avons bien l'intention dans l'année qui vient de continuer à travailler en collaboration avec le secteur privé, avec les provinces, et particulièrement avec les travailleurs qui doivent eux et elles aussi faire de la recherche d'emploi et s'inscrire à nos cours de formation.

[Traduction]

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre du Commerce extérieur.

Nous venons d'apprendre qu'un rapport préliminaire des douanes américaines conclut que les voitures de marque Honda Civic fabriquées au Canada ne satisfont pas aux exigences relatives au contenu nord-américain énoncées dans l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et qu'elles seront donc assujetties à des droits de 2,5 p. 100.

Je pose cette question au ministre: cela ne prouve-t-il pas que l'Accord de libre-échange ne donne pas au Canada un accès garanti au marché américain, ce qui pourtant était l'objectif visé par son gouvernement au départ? N'est-ce pas là un exemple d'un protectionnisme accru de la part des États-Unis et une tentative flagrante en vue de dissuader les gens d'investir au Canada dans le secteur de l'automobile?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai parlé à mon homologue américain, et notre ambassadeur aussi. Nous avons tous deux exprimé clairement notre mécontentement en ce qui concerne la façon dont cette vérification a été faite et les résultats obtenus. Une fois que nous aurons vu les éléments précis de la vérification, nous prendrons des mesures, si nécessaire, en vertu de l'Accord de libre-échange.

Permettez-moi d'ajouter que les dispositions de l'Accord de libre-échange, qui portent sur le règlement des différends, nous donnent une protection que nous n'avions pas auparavant. Il y a aussi la Commission du commerce États-Unis-Canada, où nous pouvons discu-